

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS À 3 HEURES DU SOIR

MATAHITI 28. — N° 41.

TE VEA NO TAHITI.

Muhana pae 10 atopa 1879.

PRIX DE L'ABONNEMENT (populu d'ouaure):
Un an 18 francs
Six mois 9 francs
Trois mois 5 francs
Un numéro 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
IMPERIALE DU GOUVERNEMENT.

Prix DES ANNONCES (au rempart):
Les petites annonces 50 centimes
Les bâches de 20 francs 1 franc
Les annonces réservées en paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Autorisation d'établir un atelier de forges. — Avis administratif. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Départ du courrier. — Concours agricole et industriel; Prix accordés aux 3^e, 4^e et 5^e sections. — Arrivée du courrier: Bulles télégraphiques. — État civil. — Caisse agricole. — Bâtiments des affaires de la haute-côte tahitienne. — Mouvement commercial. — Nouveautés du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Par décision du Commandant Commissaire de la République, pris dans la séance du Conseil d'administration du 24 septembre 1879, MM. Leenau et Germain, ouvriers forgerons, ont été autorisés à établir un atelier de forges sur le terrain situé entre le magasin à huile de la maison Turner, Chapman et C^{ie} et la maison occupée par M. Dexter.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Subsistances.

L'Administration croyant devoir attribuer au retard éprouvé par le courrier de ce mois le résultat négatif de la tentative faite pour l'adjudication d'une fourniture de vin et tabac qui a fait l'objet d'un avis publié au *Messager des Subsistances* le 3 octobre, et les événements, fait savoir que cette fourniture sera de nouveau mise en adjudication devant le mardi 14 octobre, à deux heures du matin, dans le cabinet de l'Ordonnateur.

On peut prendre connaissances du cahier des charges et conditions particulières au bureau du Commissaire aux Subsistances.

Enregistrement et Domaines.

Le public est prévenu que le mardi 14 octobre courant, à 8 h. du matin, il sera procédé, au Magasin des Subsistances de Papeete, par les mains de M. le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines, à la vente aux enchères publiques de denrées, telles que

Farine d'armement.

Le prix de vente, augmenté de 7 %, pour tous frais, sera payé comptant, au bureau et entre les mains du Receveur des Domaines.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 10 octobre 1879.

Hier le Comité d'agriculture et de commerce a été réuni en séance extraordinaire, sur la convention de M. l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur et conformément à l'ordre de M. le Commandant Commissaire de la République, pour donner connaissance officiellement à M. Martin, et sur demande, de la dépêche ministérielle suivante relative à son élection comme président du comité :

Paris, le 4 juillet 1879.

MESSAGER LE COMMANDEANT. — J'ai reçu les deux lettres des 14 mars et 15 avril derniers, dans lesquelles vous me rendez compte de l'élection de M. Martin comme président du Comité central d'agriculture et de commerce de Tahiti.

J'ai examiné les raisons qui vous conduisent à considérer cette nomination comme l'héritage et la présence de M. Martin dans cette Chambre comme inconciliable avec sa situation de fuili non réhabilité.

Vous avez eu devoir, toutefois, donnez à M. Martin le temps de me fournir les explications qu'il pourra juger utiles à sa cause.

Ces explications me sont parvenues, et je les ai examinées avec le plus grand soin.

Quelque insolite que semble cette situation au premier abord, la vérité est que M. Martin a été élu président d'institution libre, et ne constitue ni un corps délibérant ni une chambre de commerce, encore moins une loi, il ne me paraît pas possible d'appliquer aux élections d'un comité de cette nature les cas d'incapacité prévus pour les membres de ces dernières assemblées.

Cette institution a été créée par arrêté du 26 mai 1876, qui n'établit aucune distinction juridique entre les Français appels à en faire partie. M. Martin a d'ailleurs été primillement choisi par votre prédecesseur; il a été membre du comité pendant deux ans, et a exercé la présidence pendant un an, alors que vous étiez déjà chargé du commandement de nos Etablissements.

Il eût été désirable, à coup sûr, que ce décret se fût préoccupé de la situation particulière de M. Martin, et qu'on n'eût opposé à sa choix les mêmes invectives aujourd'hui; mais il me paraît difficile de soulever en ce moment, en présence de la sympathie qu'il a rencontrée dans le comité et dans la population, des cas de nullité juridique qui n'ont pas été invoqués contre lui en temps opportun.

Je mets d'ailleurs à l'endroit la question de l'établissement à Tahiti d'une institution représentative pourvue d'attributions nettement

définies, pour l'accession de laquelle les garanties ordinaires devront être exigées des membres appelés à en faire partie.

Recevez, etc.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signe: JAUREGUIBERRY.

A la suite de la lecture de cette dépêche, M. l'Ordonnateur a informé MM. les membres du comité et M. Martin que, se basant sur l'interprétation des termes de cette dépêche, son élection comme président du comité était acceptée.

Départ du courrier.

Le départ du courrier, qui avait été tout d'abord retardé jusqu'au 10 au soir, aura définitivement lieu le 13.

Les sacs seront fermés à 10 heures du matin.

CONCOURS AGRICOLE & INDUSTRIEL | TATAU RAA FAAPAU E TE OHPA

De 1879

No te MATAHITI 1879

DISTRIBUTION DES PRIX

TUHA RAA RE

3^e Section. — Bois et embarcations.

EMBARCATIONS.

1 ^{er} prix....	Fanauia à Tairapa (Tavaroa)	90
2 ^{er} prix....	Mihua (Haapiti)	40
	Grandes pirogues.	
1 ^{er} prix....	Tauira à Tipae (Tauira)	30
2 ^{er} prix....	Tauira à Tipae (Tauira)	20
	Petites pirogues.	
1 ^{er} prix....	Tauira à Pitorua	25
2 ^{er} prix....	Matai à Pihane	20
3 ^{er} prix....	Oto'a Tepa	10

COLLECTIONS DE BOIS MARQUÉS.

1 ^{er} prix....	Mataliapa à Tafiti (Mihua)	110
2 ^{er} prix....	Mission catholique (Marquises)	10

Tuha 3. — Baau e te poli.

Poli.

Ré matamua....	Fanauia à Tairapa (Tavaroa)	90
Ré pli....	Mihua (Haapiti)	40

Poli roroahi.

Ré matamua....	Tauira à Tipae (Tauira)	30
Ré pli....	Tauira à Tipae (Tauira)	20

One rit motuit.

Ré matamua....	Tauira à Pitorua	25
Ré pli....	Matai à Pihane	20
Ré toru....	Oto'a Tepa	10

PUE RAA NO TAHITI NE.

Ré matamua....	Mataliapa à Tafiti (Mihua)	110
Ré pli....	Te mihuna roa Katoekano (Mataita)	60

4^e Section : Plantations. — Tuha 4 : No te Faaupu.

PRÈS ACCORDÉES A L'AGRICULTURE.—TE MAI LE VIE I HOSOA HUA NA TE PALAU.

1. Faauia a Tairapa.....	Teharava-Tavarao.....	300
2. Teritiamanu a Tavarao.....	Teharava-Tavarao.....	100
3. Faauia a Tairapa.....	Alamai.....	125
4. Tejapa a Putara.....	Haapiti.....	80
5. Faauia a Tavarao.....	Fani.....	80
6. Miseremano a Malo.....	Pomarau.....	60
7. Hiro a Tetauani.....	Fana.....	60
8. Faauia a Tavarao.....	Teahara-Tavarao.....	60
9. Tejapa a Tavarao.....	Pata.....	60
10. Miseiau a Tavarao.....	Papari.....	50
11. Te a Marere v.....	Itapoli.....	50
12. Viria a Tavarao.....	Teahara-Tavarao.....	50
13. Miseremano a Tavarao.....	Alamai.....	50
14. Miseremano a Meo.....	Hosoa.....	50
15. Pustaha a Pausiahu.....	Arua.....	50
16. Radina a Manuu v.....	Teharava-Tavarao.....	40
17. Isama a Maheka.....	Pare.....	40
18. Tama a Erue.....	Mahina.....	40
19. Matua a Tavarao.....	Papari.....	40
20. Tejapa a Moia.....	Punassia.....	40
21. Tejapa a Faile.....	Teharava-Tavarao.....	40
22. Marorua a Taubio.....	Alafatuui.....	40
23. E. Hœt.....	Haapati.....	40
24. Tutina a Paarai v.....	Haapati.....	40
25. Miseremano a Marava.....	Pare.....	40
26. Jean Tales.....	Pare.....	30
27. Tairina a Tamihinu.....	Mahina.....	30
28. Tinoura a Tairapa.....	Bida.....	30
29. Noema a Tufa.....	Alafatuui.....	30

coulées contre le projet de loi, mais le rapport ajouté que bon nombre d'entre elles avaient obtenu par surprise, beaucoup par l'audace, par la hardiesse, à l'aide de circulaires audacieuses et, d'autre part, au moyen de discours qu'il a prononcé dans une réunion d'affaires générale de l'Afrique, M. Waddington, président du Cabinet, a surgi pour défendre le projet de loi de Sir George Venables-Wright. Parlant sur l'amnistie, le ministre a déclaré que cette question était vidée et que le Gouvernement n'opposait plus ses efforts à ce qu'on la résout. Le Gouvernement adhère à la révision de la Chambre déclarant illégale l'élection de Blanqui. Discutant la situation intérieure de la France, il a déclaré que rien de fâcheux ne doit arriver. Il s'agit maintenant de songer à une réduction importante des taxes pour l'année prochaine. Enfin le ministre a terminé son discours en déclarant que les relations de la France avec les puissances étrangères sont du caractère le plus cordial.

Paris, 22 août. — Des troubles ont eu lieu hier soir au Palais-Royal à la suite du refus de la musique militaire de servir dans ce jardin public d'exécuter la *Marseillaise*, demandée par le public. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées.

Paris, 25 août. — Pendant les trois dernières semaines, plus de 2 millions de francs ont été expédiés des ports de France aux États-Unis. La banque de France a vendu en bloc son petit stock de lingots d'or et de monnaie d'or étrangère. Une des principales raisons de Paris pour le commerce des matières d'or et d'argent estime que l'insuffisance des récoltes en Angleterre, en France et en Allemagne rendra nécessaire des achats de bled aux États-Unis pour la valeur de 20 millions de livres sterling. On pense qu'un nouvel envoi de un million et demi de livres sterling sera expédié de France aux États-Unis.

ANGLETERRE.

Londres, 1^{er} août. — L'*Army and Navy Gazette* annonce que la reine a l'intention d'autoriser le lieutenant Carey à reprendre sa place dans l'armée, le comité d'enquête n'ayant relevé à sa charge qu'un défaut de prudence. Le *United Service Gazette* dit que le conseil général qui, au Cap, a jugé le lieutenant Carey, l'a condamné à mort.

Londres, 20 août. — Le steamer *Juno* est arrivé à Plymouth ayant à bord le lieutenant Carey qui accompagnait l'ex-prince impérial quand celui-ci a été tué. Le lieutenant Carey dit qu'il n'était pas de service quand le prince a été tué, mais qu'il l'accompagnait volontairement pour se renseigner sur la position de l'ennemi.

Londres, 21 août. — Le *Times* annonce ce matin que les autorités ont décidé que les débats qui ont eu lieu devant la Cour martiale du Cap n'ont pas établi la culpabilité du lieutenant Carey. En conséquence, le jugement de ce tribunal est infirmé. Carey conserve son rang dans l'armée. Il a été remis en liberté.

Londres, 23 août. — Le due de Cambridge, commandant de l'armée anglaise, a écrit au lieutenant Carey pour l'exonérer de tout blâme au sujet de la mort de l'ex-prince impérial.

BELGIQUE.

Bruxelles, 16 août. — L'archevêque primat de Belgique a déclaré que tous les instituts des écoles établis par l'Etat conformément à la nouvelle loi sur l'enseignement, seront excommuniés.

Bruxelles, 18 août. — La fédération socialiste a affiché des placards pour convoquer un meeting d'ouvriers à l'effet de protester contre l'expulsion des agitateurs étrangers socialistes John Most et Lalrousse.

ITALIE.

Rome, 19 août. — La comtesse Lambertini a l'intention de rappeler devant la Cour d'appel du jugement qui a été rendu dans l'affaire de la succession du cardinal Antonelli, en basant son motif d'appel sur une nouvelle preuve révélant le nom de sa mère. Le *Diritto* annonce que les cardinaux et le Pape ont discuté récemment la proposition de demander au gouvernement italien de restituer le Panthéon au Saint-Siège. Un navire de guerre italien doit se rendre prochainement dans les eaux de Tunis de l'effet de protéger les intérêts italiens et de faire comprendre que l'Italie est disposée à ne pas laisser régler les questions internationales dans ce pays sans sa participation.

Rome, 20 août. — Les bruits de maladie du Pape sont inexactes. Le Pape jouit d'une santé excellente.

Rome, 21 août. — Le Pape a reçu de Baltimore une lettre anonyme qui l'avertit qu'on cherchait à l'empoisonner. La lettre dont il s'agit contient des détails si précis sur la vie privée du Pape que l'on croit qu'elle a été mise à la poste en Amérique simplement pour dérouter les recherches. Une enquête est commencée pour découvrir l'auteur de cette communication.

LE CANAL INTEROCÉANIQUE.

Londres, 3 août. — L'*Observer* annonce qu'en France les actions de la compagnie du canal de Panama font 2 francs de prime et il ajoute : « Les souscriptions pour cette entreprise seront nulles en Angleterre. »

Londres, 8 août. — On lit dans le *Times* : « D'après le *Cole Europeen*, journal financier qui est l'adversaire du projet du canal de Panama, rien que cent mille actions de cette compagnie auraient été souscrites à Paris, ce qui est dû à l'éclat de la soucription. »

Paris, 9 août. — Les actions du canal de Panama sont cotées à 5 francs au-dessous du pair. Les acheteurs sont rares.

Paris, 11 août. — Dans un discours prononcé à Beauvais, M. de Lesseps a déclaré qu'il existe en Amérique d'énergiques races latines grandement intéressées au canal de Panama. Il était certain d'ailleurs que les États-Unis ne songeraient nullement à s'opposer à l'entreprise, attendu qu'ils auraient l'encouragement, la réproboration des peuples de l'Amérique centrale et méridionale.

Liverpool, 14 août. — Sur 800.000 actions du canal de Panama qui ont été mises sur la marche financière, 20.000 ont été prises, même avec l'appui du syndicat qui était favorable au projet. Les deux échecs sont attribués aux réactions financières à Londres que de l'Europe ont été payées par des membres du syndicat français, ont révélé à persévérence dans son entreprise.

Paris, 16 août. — La *Bourse* annonce que de Lesseps a reçu des propositions de financeurs américains qui lui offrent de prendre les actions de l'entreprise du canal de Panama qui n'ont pas été souscrites en France. Des pourparlers sont engagés à ce sujet.

Paris, 19 août. — M. de Lesseps vient de publier une circulaire par laquelle il annonce que la souscription aux 800.000 actions de l'entreprise du canal de Panama n'a pas été couverte. Il dit qu'il devrait peut-être convoquer un meeting des souscripteurs qui devraient être convaincus et en former une compagnie, mais il préfère être耐心, et de son côté, attendre que la lumière soit faite sur la validité des accusations dont il est accusé qu'il a été l'objet d'un décret royal. De Lesseps a su que la révolte d'Amérique et, à son retour, il a immédiatement suspendu son entreprise.

Paris, 20 août. — M. de Lesseps a envoyé dans l'Amérique centrale plusieurs ingénieurs, parmi lesquels Bonneux, dont les travaux sur le bambou et à Anvers sont bien connus, pour étudier de nouveau les plans du canal de Panama sur les lieux, et déterminer le chiffre probable des dépenses de construction. M. de Lesseps fait ses préparatifs de voyage aux États-Unis. Sa femme l'accompagne.

PEROU-BOLIVIE-CHILI.

New-York, 15 août. — On lit dans le *Star and Herald de Panama* : « Le Chili a perdu plus de un million de dollars à la suite des derniers exploits du corsaire péruvien *Hauscar*. Les Chiliens ont évacué Calama, et ils ont concentré toutes leurs forces à Antofagasta, en vue d'une descente sur les côtes du Pérou. Au Pérou, et sur toute la côte, les affaires commerciales sont complètement suspendues. »

La lampe électrique a été employée à Milan pour l'éclairage des voies publiques. Le 25 février, la place du Dôme était illuminée au moyen de vingt-quatre foyers diocritiques. Au moment où ces vingt-quatre foyers se sont allumés simultanément et ont incendié la place de l'heure, l'enthousiasme de la foule, rapporte le *Secto*, a été indescriptible, et des hourras plusieurs fois répétés ont acclamé cet admirable éclairage.

ETAT CIVIL.

Etat des mouvements survenus dans l'état civil européen de Tahiti pendant le 3^e trimestre de l'année 1879.

		NAISSANCES.
15 juillet.		Daisy-Hélène-Talivaline, fille, de Frédéric-Charles-Christien Smith et de dame Eliza Norris.
21		Adolphe-Gustave Morel, fils de John-Gustaf-Wilhelm-Hermann Morel et de dame Sophie-Joséphine Jeros.
10 août.		Eugène-Henri-Alfred, fils de Jean-Ferdinand Allard et de dame Eugénie-Hortense Roth.
18		Mary Davis, fille de Henry Bran et de dame Miriam Hunter.
3 septembre.		Rose-Antie Hainzeli, fille de Ferdinand-Charles Bamfils et de dame Amélie Holm.
11		Charles-Auguste Bennett, fils de James Bennett et de dame Ann Clark.
14		Gaston-Gardes, fils de Pierre-Louis-Théodore Gardes et de dame Pauline-Hortense Bertrand.
26		Louis-Henri-Castille, fils de feu Jean Cardone et de dame Marie Olive.

MARIAGES.
(Nees.)

		MÉFÉS
29 juillet.	Léopold, Latour-Victor-Michel-Alain, prêtre missionnaire, âgé de 35 ans.	
20 août.	Caroline, Jean, Georges, âgé de 30 ans.	
28	Mrs Mary Nichols, sans profession, âgée de 18 ans.	
12 septembre.	Guillaume, Charles-Jean-François, maître principal de la marine en retraite, âgé de 67 ans.	

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} octobre 1879.

	ACTIF.				
En dépôt au trésor colonial.	100,000	90			
Compte en épargne.	133,380	00			
id. Advances.	15,650	00			
Avances sur titre égaré.	3,023	45			
Économie.	13,442	00			
Chargement de la <i>Clinique-Marie</i> .	12,400	61			
Cartes de crédit.	1,897	50			
Prêts simples.	3,099	46			
Intérêts des sur-titres.	575	33			
Prêts hypothécaires.	10,062	98			
Intérêt échéuance.	329	00			
Immobilier, et rues de la Cathédrale.	90,000	00			
Maison et terrains quai de l'France.	41,193	20			
Terres en possession dans les districts.	24,578	85			
Mobilier, telle l'inventaire.	1,246	00			
Avances à régulariser (terres).	130	99			
Défauts et les autres dettes.	5,861	52			
Yacht graine (3 compenseur fin d'année).	7,093	52			
Emprunt Lux (risque des crédits ouverts).	0	50			
Ach. G. (prise sur coton, remboursable).	5	80			
Mc Lagomazie (provision en justice).	193	64			
Tuah à Oupo.	1,143	25			
Société française d'Altimano.	83,316	01			
Caisse — Argent et bons.	17,759	68			
Total de l'actif.	512,808	15	219,828	15	
	PASSIF				
Dépôts en numéraire.	53,560	00			
Intérêts sur dépôts (réglés au 1 ^{er} juillet 1879).	184	11			
Bons hypothécaires en circulation.	183,000	00			
Anciens intérêts sur dépôts.	1,416	00			
Compensation des avances (à payer).	5,811	70			
J. Rey (balance des profits sur coton).	27	78			
Robis et Marcy (balance du c/ d'économie).	2,991	50			
H. Langomazie (balance des profits sur coton).	118	53			
A. Caffet.	64	39			
Robis et Marcy (balance des c/ du coton).	429	61			
Total du passif.	245,918	65	245,918	65	
Balance en faveur de la Caisse agricole.	260,919	50			

Certificat conformé aux écritures:
Le Secrétaire Général, ADAM REUTZOW.

Vu : L'Ordonnateur, Président du Comité directeur,
HENRY JOYAU.

